

**Se former à l'accueil de public handicapé ?**



**les 7, 8 et 9 décembre 2011  
à NIORT**

**le Certificat de Qualification Handisport  
Module A**

## Qu'est-ce que le CQH ?

Le Certificat de Qualification Handisport est une formation complémentaire destinée à des personnes possédant un BEES ou un diplôme fédéral donnant les mêmes prérogatives d'encadrement, souhaitant ouvrir leur pratique au public handicapé moteur, physique, visuel ou auditif. Il se compose de deux modules : le module A et le module B.

Le Module A est la première partie du CQH. C'est un module théorique qui permet d'acquérir les connaissances relatives au milieu environnemental des personnes ayant un handicap moteur, visuel ou auditif, au mouvement Handisport et les définitions des différentes pathologies rencontrées à la Fédération Française Handisport et leurs conséquences sur le plan sportif.

## Quels objectifs ?

Les objectifs de cette formation délivrée par la Fédération Française Handisport est d'avoir les compétences nécessaires à l'accueil et à l'animation d'APS en toute sécurité, pour des personnes atteintes de handicap moteur, physique, visuel et auditif, en ôtant "l'angoisse" du handicap et de la personne handicapée.

## Pourquoi ?

- pour acquérir les connaissances générales relatives au **handicap et à l'environnement institutionnel**.
- pour acquérir les compétences nécessaires à la **mise en place et l'animation de séances d'initiation, de perfectionnement ou d'entraînement** (dans les limites des prérogatives de leur niveau d'encadrement valide) pour des personnes atteintes d'un handicap physique ou sensoriel.
- pour acquérir les compétences nécessaires au **choix du matériel adapté à la pratique et au handicap**

## Pour qui ?

Le CQH est ouvert à toute personne **titulaire d'un diplôme professionnel du champ sportif (BEES, BPJEPS) ou d'un diplôme fédéral équivalent en terme de prérogatives** souhaitant accueillir, intégrer, encadrer des personnes en situation de handicap moteur ou sensoriel, dans leur spécialité sportive.

## Où ? Quand ?

Le Comité Régional Handisport Poitou-Charentes propose à tout salarié ou bénévole possédant un des diplômes requis à l'encadrement sportif et à l'animation, de suivre la formation **CQH Module A**, du 7 au 9 décembre 2011, à Niort (21h).

Le **Centre de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelle du Grand Feu de Niort** ouvre pour la troisième fois ses portes pour cette session, afin d'être au plus près du sujet, permettant ainsi aux stagiaires d'appréhender au mieux les enjeux de la rééducation et les bienfaits de la pratique sportive.

## Contenu

Durant ces 3 jours de formation, seront abordés :

Les aspects médicaux en expliquant les différents types de handicap rencontrés à la Fédération Française Handisport, ainsi que les différentes précautions à prendre avant, pendant et après la pratique.

Le handicap

La personne handicapée et le vécu de son handicap

Les aspects psychologiques du handicap

Les rôles de l'éducateur

Les bienfaits de la pratique

Les aspects réglementaires et législatifs

Le mouvement Handisport

Une pratique sportive en situation de handicap

## Coût de la formation

Le coût pédagogique varie selon le statut du stagiaire :

- 200 € pour un auto-financement
- 500 € pour les stagiaires bénéficiant d'une prise en charge financière.

## Comment ?

La formation du CQH Module A organisée à Niort est agréée sous le n°431

les pré-inscriptions se font en ligne sur le site du CNFH

([http://formation.ffhandisport.org/cnfh/public/calen\\_ses.php](http://formation.ffhandisport.org/cnfh/public/calen_ses.php)).

Renseignements auprès du CRH PC, Mireille LOCARD, Déléguée Régionale au 05 49 41 00 89 ou par mail à [poitou-charentes@handisport.org](mailto:poitou-charentes@handisport.org)